

**Ville de PHALSBOURG**

**COMPTE RENDU**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le 26 mars à 20h00

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Dany KOCHER, Maire.

Présents :

Dany KOCHER, Odette GULLY, Francis DIETRICH, Josiane SCHNEIDER, Richard LAUCH, Jean-Pierre KLEIN, Jean-Marc SCHNEIDER, Rémy SCHNEIDER, Nadine MEUNIER, Patrick VIALANEIX, Claudie KAISER, Christiane LEHE, Alain PETTMANN, Jérémie PHILLIPPS, Audrey WILHELM, Ekrem KILIC, Elsa AYDIN, Isabelle GUYENOT, Sandra PARISOT-BRULEY, Didier MASSON, Jean-Marc TRIACCA, Denis SCHNEIDER, Jean-Louis MADELAINE

Absents excusés :

Bruno SCHNEIDER qui donne procuration à Jean-Pierre KLEIN

Sandrine LOUIS qui donne procuration à Nadine MEUNIER

Véronique MADELAINE qui donne procuration à Jean-Marc TRIACCA

Absents :

Sébastien ZORILA

## COMMUNICATIONS

**D 2018-17** Contrat vente de Gaz – divers sites de la commune de Phalsbourg.

**D 2018-18** Bail de location du logement 3 b rue Uhrich à Phalsbourg Mr KULKWITZ  
Mme KLUENDER.

**En début de séance, M. le Maire propose au Conseil municipal le rajout d'un point supplémentaire :  
2018-III-28**

**Proposition acceptée à l'unanimité.**

### **2018-III-1 Secrétariat de séance du Conseil Municipal**

Vu l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

après délibération, nomme Laurent GOERGLER comme secrétaire de séance du Conseil municipal.

**Adopté à l'unanimité**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET COMPTE DE GESTION 2017

### **2018-III-2 Election du président de séance**

Le Conseil municipal,

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

après délibération,

décide d'élire président de séance, Richard LAUCH, Adjoint au Maire, pour le vote du Compte Administratif 2017.

**Adopté à l'unanimité**

**2018-III-3 Compte Administratif 2017 : Budget général**

Le Conseil municipal,  
Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
après la présentation faite par Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote,  
décide d'adopter le Compte Administratif 2017, budget général.

**Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Denis SCHNEIDER, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

**1 opposition : Didier MASSON**

**2018-III-4 Compte Administratif 2017 : Budget ZAC « VAUBAN »**

Le Conseil municipal,  
Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités,  
après la présentation faite par Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote,  
décide d'adopter le Compte Administratif 2017, budget ZAC « VAUBAN ».

**Adopté à la majorité**

**6 abstentions : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

**2018-III-5 Compte Administratif 2017 : Budget « Régie des Eaux »**

Le Conseil municipal,  
Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités,  
après la présentation faite par Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote,

décide d'adopter le Compte Administratif 2017, budget « Régie des Eaux ».

**Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Didier MASSON, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

**2018-III-6 Compte Administratif 2017 : Budget « Régie de l'Assainissement »**

Le Conseil municipal,  
Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités,  
après la présentation faite par Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote,  
décide d'adopter le Compte Administratif 2017, budget « Régie de l'Assainissement ».

**Adopté à la majorité**

**3 abstentions : Didier MASSON, Sandra BRULEY-PARISOT, Jean-Louis MADELAINE**

**2018-III-7 Approbation du compte de gestion : Budget général**

Le Conseil municipal,  
après présentation de Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
adopte le Compte de Gestion 2017, budget général.

**Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Denis SCHNEIDER, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

**1 opposition : Didier MASSON**

**2018-III-8 Approbation du compte de gestion : Budget lotissement Longchamp**

Le Conseil municipal,  
après présentation de Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
adopte le Compte de Gestion 2017, budget Lotissement Longchamp.

**Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Didier MASSON, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

**2018-III-9 Approbation du compte de gestion : Budget lotissement industriel Maisons Rouges**

Le Conseil municipal,  
après présentation de Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
adopte le Compte de Gestion 2017, budget Lotissement industriel Maisons Rouges.

**Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Didier MASSON, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

**2018-III-10 Approbation du compte de gestion : Budget ZAC « LOUVOIS »**

Le Conseil municipal,  
après présentation de Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
adopte le Compte de Gestion 2017, budget ZAC « LOUVOIS ».

**Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Didier MASSON, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

**2018-III-11 Approbation du compte de gestion : Budget ZAC « VAUBAN »**

Le Conseil municipal,  
après présentation de Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
adopte le Compte de Gestion 2017, budget ZAC « VAUBAN ».

**Adopté à la majorité**

**6 abstentions : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

### **2018-III-12 Approbation du compte de gestion : Budget « Régie Office du Tourisme »**

Le Conseil municipal,  
après présentation de Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
adopte le Compte de Gestion 2017, budget « Régie de l'Office du Tourisme ».

**Adopté à la majorité**

**3 abstentions : Didier MASSON, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

### **2018-III-13 Approbation du compte de gestion : Budget « Régie des Eaux »**

Le Conseil Municipal,  
après présentation de Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
adopte le Compte de Gestion 2017, budget « Régie des Eaux ».

**Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Didier MASSON, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

### **2018-III-14 Approbation du compte de gestion : Budget « Régie de l'Assainissement »**

Le Conseil Municipal,  
après présentation de Richard LAUCH, Adjoint au Maire,  
après délibération,  
adopte le Compte de Gestion 2017, budget « Régie de l'Assainissement ».

**Adopté à la majorité**

**3 abstentions : Didier MASSON, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

### **2018-III-15 Affectation des résultats : Budget Général :**

Vu le compte administratif 2017, Budget Général, faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 5 213 651,34 € auquel s'ajoute l'excédent de fonctionnement du compte administratif 2017 Budget Régie Assainissement (du fait de la clôture de ce budget au 31/12/2017), soit 1 576 745,71 €.

L'excédent total de la section de fonctionnement du Budget Général 2018 est ainsi porté 6 790 397.05€.

Le compte administratif 2017, Budget Général, faisant également apparaître un excédent d'investissement de 228 507.13 € auquel il faut ajouter l'excédent d'investissement du compte administratif 2017 Budget Régie Assainissement (du fait de la clôture de ce budget au 31/12/2017), soit 317 783.72€

Considérant que le résultat d'investissement du budget Général corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes fait apparaître un besoin de financement de 1 036 092.87€,

Le Conseil municipal, après délibération, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 1 037 000 € au compte 1068 (réserves)
- le reliquat de 5 753 397,05 € à l'excédent de fonctionnement reporté.

**Adopté à la majorité**

**3 abstentions : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Sandra PARISOT-BRULEY**

### **2018-III-16 Affectation des résultats : Budget ZAC « VAUBAN »**

Vu le Compte Administratif 2017, Budget Lotissement ZAC « VAUBAN », faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 168 191,25€ et un déficit d'investissement de 486 736,98 €,

Le Conseil municipal, après délibération,  
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement à l'excédent de fonctionnement reporté.

#### **Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Jean-Louis MADELAINE**

### **2018-III-17 Affectation des résultats : Budget Régie des Eaux :**

Vu le compte administratif 2017 du Budget Régie des Eaux, faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 936 323,64 € et un déficit d'investissement de 196 262.56 €.

Considérant que le résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes fait apparaître un besoin de financement de 274 262.56 €,

Le Conseil municipal, après délibération, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 275 000 € au compte 1068 (réserves) pour l'apurement du déficit d'investissement
- le reliquat de 661 323,64 € à l'excédent de fonctionnement reporté.

#### **Adopté à la majorité**

**2 abstentions : Didier MASSON, Jean-Louis MADELAINE**

## **BUDGET PRIMITIF 2018**

### **2017-III-18 Autorisations de programmes et crédits de paiement Budget Général**

Le Conseil municipal,  
après présentation de Monsieur le Maire,  
après délibération,  
décide d'approuver le tableau des autorisations de programmes et crédits de paiements 2018 Budget Général (document en annexe).

#### **Adopté à la majorité**

**6 abstentions : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

### **2017-III-19 Adoption des taxes locales**

Pour l'année 2017, les taux étaient de :

- |                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| - taxe d'habitation :            | 18,74 % |
| - taxe sur le foncier bâti :     | 11,51 % |
| - taxe sur le foncier non bâti : | 53,70 % |

Le Conseil municipal, après délibération, décide d'adopter ces taux pour l'année 2018.

#### **Adopté à la majorité**

**3 abstentions : Denis SCHNEIDER, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

### **2017-III-20 Adoption du Budget Général**

Le Conseil municipal,

Après présentation de M. le Maire,

après délibération,

approuve le budget primitif 2018, budget général,

donne en conséquence mandat à Monsieur le Maire pour :

- procéder à l'ensemble des demandes de subventions et de concours nécessaires à l'équilibre de ce budget,
- engager l'ensemble des procédures nécessaires à la réalisation des opérations inscrites.

**Adopté à la majorité**

**6 abstentions : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

### **2018-III-21 Budget ZAC « VAUBAN »**

Le Conseil municipal

Après présentation de M. le Maire,

Après délibération,

Approuve le budget primitif 2018, budget ZAC « VAUBAN »,

Donne en conséquence mandat à Monsieur le Maire pour :

- procéder à l'ensemble des demandes de subventions et de concours nécessaires à l'équilibre de ce budget,
- engager l'ensemble des procédures nécessaires à la réalisation des opérations inscrites.

**Adopté à la majorité**

**6 abstentions : Didier MASSON, Denis SCHNEIDER, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

### **2018-III-22 Budget « Régie des Eaux »**

Le Conseil municipal,

Après présentation de M. le Maire,

Après délibération,

approuve le budget primitif 2018, budget « Régie des Eaux »,

donne en conséquence mandat à Monsieur le Maire pour :

- procéder à l'ensemble des demandes de subventions et de concours nécessaires à l'équilibre de ce budget,
- engager l'ensemble des procédures nécessaires à la réalisation des opérations inscrites.

**Adopté à la majorité**

**5 abstentions : Didier MASSON, Jean-Marc TRIACCA, Véronique MADELAINE, Sandra PARISOT-BRULEY, Jean-Louis MADELAINE**

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **2018-III-23 Service de portage de repas : fixation des tarifs**

Le Conseil municipal,

Après présentation de M. le Maire,

après délibération,

accepte les nouveaux tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 pour les repas chauds :

- 6,30 € par repas pour des revenus mensuels inférieurs à 610 € par personne
- 6,80 € par repas pour des revenus mensuels compris entre 611 € et 765 € par personne
- 7,50 € par repas pour des revenus mensuels compris entre 766 € et 1.070 € par personne
- 8,50 € par repas pour des revenus mensuels supérieurs à 1.070 € par personne.

**Adopté à l'unanimité**

## AFFAIRES GENERALES

### **2018-III-24 Délégation au Maire pour solliciter des subventions**

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a par l'article 127 modifié l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal peut désormais déléguer au Maire la possibilité d'effectuer toute demande de subventions auprès de l'Etat et à tout autre financeur sans qu'il soit besoin d'une délibération spécifique à chaque projet.

Le Conseil municipal, après délibération, donne délégation à Monsieur le Maire pour déposer toute demande de subvention à tout organisme financeur et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.

**Adopté à la majorité**

**1 abstention : Didier MASSON**

**1 opposition : Denis SCHNEIDER**

### **2018-III-25 Acquisition du rez-de-chaussée de l'immeuble « ex chaussures Sandrine »**

Il a été demandé au Conseil municipal d'accepter l'acquisition du rez-de-chaussée de l'immeuble « ex chaussures Sandrine » situé au 6 rue du maréchal Foch (parcelle 138 en section 1) et 5 rue Castelnau (parcelle 226 en section 1). Les éléments du notaire nous parviendront peut-être en cours de semaine pour finaliser cette acquisition.

*Ce point est reporté au prochain Conseil municipal*

## **REGIE DES EAUX**

Néant

## **PERSONNEL**

### **2018-III-26 Création d'un poste d'adjoint technique à 13 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018**

Le Conseil municipal,

Après présentation de M. le Maire,

Après délibération,

accepte la création d'un poste d'adjoint technique à raison de 13 h par semaine à effet au 1<sup>er</sup> avril 2018.

**Adopté à l'unanimité**

### **2018-III-27 Adoption de la nouvelle grille des emplois**

Suite au point ci-dessus, il a été demandé au Conseil municipal d'accepter la nouvelle grille des emplois.

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Nb créés	Nb pourvus	Noms	Observations
Filière administrative	Attaché	Attaché	1	0		
Filière administrative	Emploi de direction	Collaborateur de Cabinet	1	0		

Filière administrative	Rédacteur	Rédacteur principal	1	0	Clarisse BRUA	en disponibilité
Filière administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1er classe	4	4	Sylvia CAVAJANI Jennifer HUCKY Michelle PASCAL Nathalie MENGUS	
Filière administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 2eme classe	1 1	1 0	Muriel DUVOIS	32.5/35
Filière administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	2 1	2 1	Fabienne LODYGA Valérie THOMAS Nadia RAMM	12/35
Filière sociale	Agents spécialisés des Ecoles Maternelles	ATSEM principal de 1er classe	5 1	5 1	Sylviane NICOLAS Nathalie WATZKY Clarisse LAMOTTE Joëlle DROMMER Sandra CARTIER Nadine SPITZ	30 / 35 30 / 35 30 / 35 30 / 35 30 / 35 28/ 35
Filière sociale	Agents spécialisés des Ecoles Maternelles	ATSEM principal de 2eme classe	2	1	Christine ESCRIBANO	30/35
Filière sociale	Agent social	Agent social	1	1	Virginie BLANCO	17,5 / 35
Filière animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10 1 1	10 1 1	Gilbert BALDUS Julie CUNY Sylvie DELVAS Nathalie DIDOT Muriel FORTUNATI Cindy MALANGIN Aurélie MESSMER Marie RICHERT Laetitia KNECHT Catherine Mercklé Sophie SUBATLI Morgane FRELIGER	22/35 22/35 22/35 22/35 22/35 22/35 22/35 22/35 22/35 22/35 24/35 en disponibilité



Filière animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1			
Contractuel		Chargé de mission	3	1	Laurent GOERGLER	CDI
			1	0		13 / 35
Filière technique	Ingénieur	Ingénieur	1	1	MONGIN Sébastien	
Filière technique	Technicien	Technicien	1	0		
Filière technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	2	2	Charles NOIR Laurent RITTER	
Filière technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	3	2	Steve KNITTEL Adrien KURA GERARD Jean-Jacques	en disponibilité
Filière technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	6	4	BONSET Jeannot Gilles GONDOLF Sébastien BELLOT (en disponibilité) Jean-François ANDRES (en disponibilité)	
			2	1	FRITSCH Cindy	30/35
Filière technique	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique	11	11	Jean-Claude GUNTHER Yves HUNTZINGER Alexis INGOLD Serge LECHNER Jérémy STAHL Nathalie HECKEL Astride PFEIFFER Christian PFEIFFER Brice Roveri Gohn Véronique Baumann Olivier	
			3	3	Emmanuel BITSCH André SPECHT Charles DIEFFENTHALER	30 / 35 30 / 35 30 / 35
			1	1	Régine LATZER	28,5/35
			1	1	Rachel KOULMANN	22/35
			1	1	Baldus Gilbert	13/35

Filière sportive	Educateur des Activités Physiques Sportives et	Educateur des APS principal 1ère classe	1	1	Thierry FOURMANN	
		Emploi en Contrat Unique d'Insertion (CUI)	5	1	Mathieu BOUR	
	Apprenti	Apprenti	2	1	Brian BURGER	

**Adopté à l'unanimité**

## **DIVERS**

### **2018-III-28     Vente de deux parcelles en Section 29 (annexe):**

Le Conseil municipal,  
Après présentation de M. le Maire,  
En l'absence de Mme AYDIN qui s'est retirée de la salle au moment de l'évocation du sujet,  
Après délibération,

\* autorise M. le Maire à vendre deux parcelles d'une surface totale de 8,32 ares à savoir

- en section 29, la parcelle 505 d'une surface de 769 m<sup>2</sup>,
- en section 29, la parcelle 508 d'une surface de 63 m<sup>2</sup>

au prix de 6.000,00 €/are et au profit de Mr et Mme AYDIN Kamer, frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur,

\*autoriser M. le Maire à signer tous les actes y afférant.

**Adopté à l'unanimité**

**La séance est levée à 21h05**